

Le programme alimentaire

→ Au cours du cycle de production, il est conseillé d'apporter 2 types d'aliments :

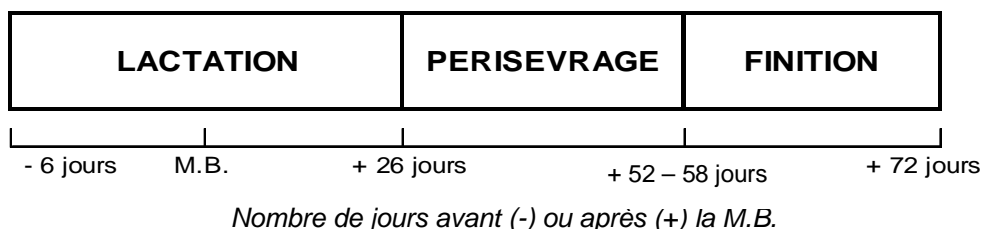
- Un **aliment allaitement** à haut niveau énergétique (privilégier l'apport d'énergie sous forme d'amidon), distribué à volonté du transfert avant M.B. à 24/26 jours après M.B. Son objectif est d'assurer à la fois les besoins de lactation et de reprise de poids de la femelle.
- Un **aliment sevrage** distribué de 24 / 26 jours après M.B. jusqu'au sevrage, il devra convenir à la fois aux lapereaux et à la femelle.



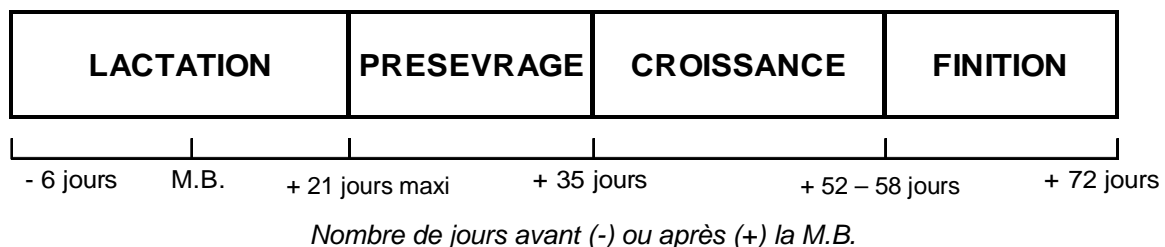
**Effectuer une transition sur 2 / 3 jours lors du changement d'aliment.
Ces aliments sont distribués à volonté aux animaux.**

→ Différents types de programmes alimentaires :

- **Le programme 3 aliments**



- **Le programme 4 aliments**



Le programme alimentaire est à valider avec le technicien de la firme d'aliment.



Il est intéressant de contrôler le poids des femelles 7 jours après la 3^e M.B. Le suivi de l'évolution du poids de ces femelles dans le temps est un bon indicateur de la qualité du programme alimentaire et du statut sanitaire de l'élevage.

L'objectif se situe dans une moyenne de 4,8 kg à 5,0 kg selon la saison.